



• Monsieur le Maire
• 1 Place Arthur - Lavy
• 74370 ARGONAY

Agence territoriale

Savoie Mont Blanc

• Chambéry, le 17 Janvier 2022
•

Affaire suivie par : Gwénaëlle GIBAUD
Téléphone : 06.24.97.31.45.
Courriel : gwenaelle.gibaud@onf.fr

Siège :
17 rue des Diables Bleus
CS 92628
73026 CHAMBERY CEDEX
Tel : 04 79 69 78 45
ag.savoieumontblanc@onf.fr

Objet : Forêt Communale d'ARGONAY – 93,35 ha
Révision d'aménagement forestier pour la période 2021 - 2040

Site Annecy :
6 avenue de France
74000 ANNECY
Tél. : 04 50 23 84 10

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous transmettre un exemplaire du document d'aménagement de votre forêt, valable pour la période 2021/2040.

Cet aménagement forestier a été approuvé par arrêté préfectoral de M. le Préfet de la Région Auvergne - Rhône Alpes en date du 11 janvier 2022. Le présent courrier vaut notification de cette décision qui est insérée en première page du document.

J'attire votre attention sur le fait que, dans le cadre de l'approbation d'un plan de gestion d'une forêt communale, conformément à l'article D212-5 du code forestier, l'arrêté d'approbation doit être affiché à la mairie de votre Commune.

Conformément à l'article D.212-6, du Code forestier, la partie technique de l'aménagement constitué des titres 1 et 2 accompagnés des cartes réalisées (ex. « Public »), sera prochainement consultable sur le site de l'ONF : <http://www.onf.fr> (gestion_durable/sommaire/action_onf/gérer/aménagements).

Restant à votre disposition pour tout renseignement concernant cet aménagement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable Pôle Aménagement

Gwénaëlle GIBAUD

